

Proposition du Conseil administratif, du 4 février 2009, en vue de l'ouverture d'un crédit de 96 116 francs destiné à subventionner la 3^e étape des travaux de restauration de l'église Saint-Germain, rue des Granges/rue de Saint-Germain 2, parcelle N° 4928, feuille N° 26 de la commune de Genève-Cité.

Mesdames et Messieurs les conseillers,

1. Historique du bâtiment

En grande partie, l'église Saint-Germain date des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, mais ses origines sont antérieures et, d'après l'ancien archéologue cantonal Louis Blondel, il se pourrait même que ce soit l'un des plus anciens édifices chrétiens de Suisse. En 1535, l'église devient un lieu de prédications de la Réforme. Puis, elle eut d'autres fonctions, et fut utilisée comme salle de réunion du Conseil général. Sous l'occupation française, elle est mise à disposition des catholiques français de la ville. Elle est consacrée le 16 octobre 1803. La Ville de Genève devient propriétaire le 10 avril 1818. A la suite de l'arrivée des catholiques nationaux, elle est mise à la disposition de l'Eglise Catholique Chrétienne, qui y célèbre sa première messe en 1873.

Conformément à la loi de 1907 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la Ville de Genève remet en propriété l'église Saint-Germain à l'Eglise Catholique Chrétienne le 11 mai 1911.

Pour meubler l'église, l'autel, les stalles et les boiseries de l'ancienne Chartreuse de Ripaille sont rachetés et installés à Saint-Germain. Les boiseries de l'avant-chœur rappellent le souvenir d'Amédée VIII de Savoie, l'une avec ses armes pontificales lorsqu'il devint l'anti-pape Félix V, l'autre avec ses armes cardinalices lorsque, ayant abandonné sa charge, il fut nommé évêque de Genève, Légat pontifical et cardinal par son successeur Nicolas V. En 1805, la Ville de Genève reçoit plusieurs tableaux du gouvernement de Napoléon, dont certains sont placés à Saint-Germain et s'y trouvent encore.

L'ensemble des boiseries, celles de l'avant-chœur, celles de la sacristie, les stalles et les pupitres ont besoin d'une restauration en profondeur, prévue en accord avec la Commission des monuments, de la nature et des sites. Ce sont les deux panneaux installés dans la sacristie qui font l'objet de la première phase actuelle de restauration, avec les stalles qui ont été maintenues dans le chœur et les pupitres

installés dans une des chapelles. Les deux grands éléments de boiseries de l'avant-chœur, qui donnent accès à la sacristie et, lui faisant face, à un local technique, ne peuvent être déplacés. Ils feront l'objet d'une restauration « in situ » dans le courant de l'année 2009.

(Extrait du texte du 24 juillet 2008, fourni par le bureau Bornand Architectes)

2. Mesure de protection légale

L'édifice est classé par un arrêté du Conseil d'Etat du 30 décembre 1921 et placé sous la Protection fédérale le 30 septembre 1964.

3. Pratique de la Ville de Genève en matière de subventions

Depuis de nombreuses années, le Département des constructions et de l'aménagement gère les subventions allouées pour les restaurations d'édifices culturels. Au cours des années passées, la Ville de Genève a participé, à de nombreuses reprises, aux frais d'entretien et de rénovation de ces bâtiments.

Dans le cas présent, la Ville de Genève a été sollicitée en date du 6 juin 2008, par Monsieur Gérard Bornand, architecte mandaté par la Paroisse Catholique Chrétienne de Genève, d'une demande de subvention. En annexe figurait le courrier du 15 mai 2008 de Monsieur Mark Muller, Conseiller d'Etat, adressé à Monsieur Bernard Boulens, Président du Conseil de Paroisse. Monsieur Mark Muller accorde une participation financière de l'Etat de Genève d'un montant de 96 116 francs. Il est d'usage que la Ville de Genève octroie le même montant que l'Etat.

Dans la grande majorité des cas, les sommes engagées ont été décidées par le Conseil municipal sur proposition du Conseil administratif.

L'analyse détaillée des demandes est le fait de la Direction du patrimoine et des sites du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI). Cette dernière demande un devis estimatif complet et détaillé au maître de l'ouvrage, puis en extrait les postes spécifiquement destinés à des travaux de restauration au sens strict du terme. Ceux-ci sont alors considérés comme « travaux subventionnables » et le coût qu'ils représentent sert de base à la fixation du taux de subventionnement. Considérant que l'Etat a la charge d'appliquer la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites et que cette dernière constitue la référence pour les subventions allouées aux monuments, il est cohérent que l'Etat effectue cette analyse. Afin d'éviter les doublons et de pratique constante, la Ville de Genève se rallie, en principe, aux conclusions de l'analyse effectuée par les services de l'Etat. Néanmoins, la Ville dispose généralement d'un dossier technique complet sur les travaux en question.

4. Nature des travaux

Les travaux de L'église Saint-Germain ont été prévus en plusieurs étapes :

- l'entretien de la charpente et de la couverture a été réalisé en 1997-1998 (étape 1),
- les derniers grands travaux (étape 2) ont été autorisés le 4 août 1999 par APA, à savoir : les travaux intérieurs dans la nef et les chapelles, exécutés de septembre à décembre 1999, les drainages périphériques extérieurs, réalisés d'octobre à décembre 2000.

Les travaux envisagés dans la présente proposition (étape 3) sont les suivants (pour les montants, voir le tableau de l'estimation des travaux en annexe) :

Travaux extérieurs

Pour des raisons de sécurité et de protection des vitraux, la Paroisse souhaite précéder au remplacement des protections grillagées extérieures existantes par des verres sécurisés.

Restauration de la cloche existante y compris remise en état du bâti existant (elle appartient à la Ville de Genève et fait l'objet d'une rénovation prise en charge par le Service des bâtiments).

Fourniture et pose de deux nouvelles cloches avec beffroi métallique et électrification de la volée.

Remise en état des abat-son du clocher.

Fourniture et pose de nouvelles fenêtres dans les locaux existants dans le clocher.

Remise en état des 2 fenêtres à guillotine existantes de la sacristie.

Remise en état de la porte principale.

Travaux intérieurs

Murs et voûtes de la sacristie :

- piquage des crépis dégradés et dégarnissage des joints,
- traitement multiple de la maçonnerie : algicide et fongicide,
- assèchement des murs par électro-osmose,
- enduit de protection avec repochages sans retrait et double-couche d'enduit appliqué à la brosse,
- réfection des crépis en plusieurs couches avec du mortier d'assainissement,
- peinture à base de chaux.

Local WC/lavabo :

- remise en état plâtrerie et installations sanitaires.

Installations électriques :

- révision complète,
- réfection des éclairages dans la sacristie et les deux salles du clocher,
- électrification des commandes pour les nouvelles cloches.

Installations de chauffage :

- remplacement des corps de chauffe existants dans la sacristie par des panneaux chauffants.

Sécurité :

- installation d'alarme et de sécurité des tableaux et autres objets de valeur.

Menuiserie intérieure :

- mise en place d'armoires de rangement et de rayonnages.

Restauration des boiseries intérieures existantes

L'ensemble de ces importants travaux sera probablement à exécuter en deux ou plusieurs étapes.

Boiseries de la sacristie (1^{ère} étape) :

- dépose, numérotation, transport et stockage en atelier,
- traitement curatif,
- restauration des boiseries avec les concours d'un sculpteur sur bois et une finition éventuelle à la gomme laque,
- repose des boiseries de la sacristie dans une des chapelles avec la mise en place préalable d'un gabarit pour la visualisation et, ensuite, la création d'une structure pour les nouvelles fixations.

Panneaux du chœur, stalles, pupitres :

Les panneaux du cœur les stalles et les pupitres, seront restaurés lors d'une étape suivante.

Les interventions à effectuer ont déjà fait l'objet d'un relevé photographique détaillé et de consultations avec un expert de la conservation et restauration d'œuvres d'art en bois, mandaté par le Conservateur cantonal des monuments.

5. Proposition de subvention attribuée par la Ville de Genève

Une subvention de 96 116 francs est proposée de la part de la Ville de Genève, soit environ un tiers du montant de 313 330 francs des travaux susceptibles d'être subventionnés, somme identique à celle des aides fédérale et cantonale, respectivement.

6. Validité des coûts

Les coûts indiqués comme base pour le calcul des subventions accordées sont de la responsabilité de la Paroisse catholique chrétienne de Genève, maître de l'ouvrage de l'église Saint-Germain. Le propriétaire est l'Eglise catholique chrétienne de Genève.

7. Référence au 4^e plan financier d'investissement (PFI) 2009-2020

Cet objet ne figure pas au 4^e Plan financier d'investissement (PFI), spécifiquement. Il est proposé d'imputer le montant nécessaire sur la somme prévue pour la Subvention des travaux des bâtiments culturels 2009-2012 d'un montant de 400 000 francs (n° PFI 044.027.12).

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet d'arrêté ci-après :

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu l'article 30, alinéa 2, lettre c), du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 31 octobre 1984 ;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au conseil administratif un crédit de 96 116 francs destiné à subventionner les travaux de restauration de la 3^{ème} étape de l'église Saint-Germain.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 96 116 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera amortie au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2010 à 2014.

| PAROISSE CATHOLIQUE - CHRETIENNE DE GENEVE | | | |
|---|---|--------------------------------------|-----------------------------|
| ÉGLISE SAINT-GERMAIN | | | |
| ÉTAPE 3: DESCRIPTIF ET ESTIMATION DES TRAVAUX | | | |
| N° | Travaux | Entreprises | Coût estimé TTC |
| Remarques | | | |
| 1 | Extérieurs Remplacement de la protection grillagée extérieure des vitraux par des verres sécurisés Fourniture et pose dans l'embrasure de verre float 8 mm clair trempé en plusieurs Fixation sur pattes et visserie en laiton acier inox Jeu périphérique de 8 mm sur le pourtour entre le verre et l'encadrement en pierre Nettoyage soigné des 2 faces du verre ainsi que de la face extérieure des vitraux avec produits adaptés Location, montage et démontage d'échafaudages au fur et à mesure de l'avancement des travaux. | BURGENER estimation 2007 | 65'000.00 |
| | Non compris: Dépose et évacuation grillages existants: 13 pièces | SENGGEN estimation 2007 | 2'000.00 |
| 2 | Fourniture et pose de deux nouvelles cloches équipées DO 4 et SOL 4, électrification à la volée Selon devis 82121 090307 du 09 mars 2007 Beffroi métallique 1 voie pour les deux nouvelles cloches Deux cloches DO 4 et SOL 4 équipées Électrification de l'installation Mise en volée électrique de deux nouvelles cloches Mise en timent électrique de la cloche existante Dispositif de sonneries Frais de transport Location de grue, main d'œuvre et déplacement | PACCARD devis 2007 € 21'534.40 | 37'000.00 change : 1,72 CHF |
| | Non compris: Ligne de commande et de puissance à réaliser par électricien | voir KAPPELER | |

| N° | Travaux | Entreprises | Coût estimé TTC | Remarques |
|--|---|--|-----------------|--|
| 3 | Remise en état des abat-sons Installation de chantier Démontage Réfection / Anti-pigeons Traitement de surface / Divers et imprévus | SCHLATTER | 60'400.00 | devis 01.04.2008 |
| 4 | Fenêtres à guillotine: Sacristie Location échafaudages intérieur et extérieur Remise en état menuiserie Vitrerie Peinture sur menuiserie et barreaux | MAURER 5'000.00 8'000.00 1'800.00 7'200.00 | 22'000.00 | devis 14.03.2007 |
| 5 | Menuiseries extérieures clocher Fourniture et pose de fenêtres 10.1 Dans pièce accès au clocher 10.2 Dans salle de l'amitié 10.3 Dans escalier accès clocher 10.4 Traitement de surface | MAURER 2'100.00 1'600.00 1'900.00 900.00 | 6'500.00 | devis 14.03.2007 |
| 6 | Menuiserie extérieure porte principale Dépoussiérage, nettoyage des éléments collés, Ponçage, brossage, application d'une couche d'imprégnation fongicide application d'une couche de protection Pont roulant et protections des embrasures | MAURER | 3'230.00 | devis 08.02.2008 |
| 7 | Divers et imprévus (environ 10 %) | | 19'670.00 | sur Fr. 196'130.- |
| 8 | Remise en état du bâti existant / Restauration de la cloche existante Brossage et traitement de la structure existante Brossage, nettoyage de la cloche et de sa monture Remplacement du moteur de volée et accessoires de transmission Main d'œuvre et déplacement | PACCARD devis 2007 | p.m. | Pris en charge VILLE GENÈVE € 3'726.20 CHF 6'400 change 1,717 CHF |
| N.B. Aucune intervention n'est envisagée sur les façades | | | | |
| 1 | TOTAL TRAVAUX EXTERIEURS | | 215'800.00 | |

| N° | Travaux | Entreprises | Coût estimé TTC | Remarques |
|-----------|--|-----------------|-----------------|-----------|
| II | Intérieurs | | | |
| 1 | Maçonnerie et peinture sur murs et voûtes : Sacristie | CAVECCHIA | 21'000.00 | |
| | Piquage des crépis dégradés et dégarnissage des joints | estimation 2007 | | |
| | Réfection des crépis en plusieurs couches avec du mortier d'assainissement UNILIT 35 | | | |
| | Peinture à base de chaux, type Saxolite, appliquée sur tous les crépis | | | |
| | Sont inclus la protection du sol, dépose et nettoyage, ainsi que le montage et démontage d'un pont roulant | 11'000.00 | | |
| 2 | Maçonnerie et peinture sur murs et voûtes : Local toilette | | | |
| | Démolition et évacuation de la cloison du fond | | | |
| | Montage d'une nouvelle séparation en carreaux ALBA ou briques TC, épaisseur 8 cm, crépis 2 faces | | | |
| | Gaines, trous et rhabillages pour les installations techniques | | | |
| | Peinture à base de chaux, type Saxolite, appliquée sur tous les crépis | | | |
| | Sont inclus la protection du sol, dépose et nettoyage, après travaux | 3'000.00 | | |
| | Fourniture et pose d'un nouveau faux-plafond LOCAL TOILETTE | 1'000.00 | | |
| 3 | Maçonnerie et peinture sur murs et voûtes : Divers | | | |
| | Mise à disposition de bennes et main d'œuvre pour évacuations | | | |
| | Livraison et retrait de matériel, installation de chantier, barrières de sécurité, signalisation, etc. | 6'000.00 | | |
| 4 | Assèchement et assainissement des murs intérieurs: Sacristie | A. R. Sàrl | 8'000.00 | |
| | Installation de chantier, nettoyages, déplacements | estimation 2007 | | |
| | Traitement multiple de la maçonnerie: algicide - fongicide | | | |
| | Assèchement des murs par électro-osmose | | | |
| | Enduit de protection avec rempochage sans retrait et double couche d'enduit appliqué à la brosse | | | |
| 5 | Installation d'électricité | KAPPELER | 10'500.00 | |
| | Sacristie et local toilette: reprise de l'installation, adjonction de luminaires, etc. | estimation 2007 | | |
| | Tirages câbles pour nouvelles cloches | | | |
| | Deux salles du clocher | | | |

| N° | Travaux | Entreprises | Coût estimé TTC | Remarques |
|----|---|--|----------------------|-----------|
| 6 | Installation de chauffage Vidange de l'installation, démontage et évacuation des corps de chauffe existants, découpage des tuyauteries Fourniture et pose de 3 panneaux chauffants (2 dans la sacristie et un dans le WC) Raccordements, dépose et repose pour travaux de revêtements muraux, remplissage et contrôle d'étanchéité, purge générale de l'installation | BALESTRA GALIOTTO devis 2007 | 8'500.00 | |
| 7 | Installations sanitaires Déplacement de l'installation de WC, remplacement du WC et du lave-mains, adjonction d'un nouveau lavabo au dos de WC, accessible depuis la sacristie Fourniture et pose des appareils y compris tuyauterie et raccordements Fourniture et pose d'un bouilleur électrique 30 litres mural et création d'un réseau d'alimentation en eau chaude | KAUFMANN estimation 2007 | 11'000.00 | |
| 8 | Installation de sécurité Installation d'alarme: Eglise Installation d'alarme: Centre paroissial Non totalisé : Détection incendie dans les deux salles du Centre Paroissial | SURVELEC estimation 2007 estimation 2007 1'450.00 | 7'000.00 8'000.00 | |
| 9 | Menuiserie intérieure Remise en état des armoires existantes Création de nouvelles armoires de rangement | estimation | 10'000.00 | |

